



Circulation et stationnement modifiés

Du 4 au 10 février 2019

- **Rue du Château**
Nature des travaux : requalification voirie par la société Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite jusqu'à la fin avril 2019. Une déviation sera mise en place. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Marchand Saillant**
Nature des travaux : pose de pavés par la société Colas
Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans la contre-allée au carrefour de la rue Marchand Saillant et de la rue d'Echauffour jusqu'au vendredi 8 février 2019.
- **Rue aux Sieurs**
Nature des travaux : requalification de l'hypercentre par la société Toffolutti
Juqu'au printemps 2019, la circulation en chaussée sera rétrécie place de la Magdeleine, rue Etoupée (le long de la place) et la Grande Rue (partie piétonne uniquement). La circulation sera interdite rue aux Sieurs et rue de la Cave aux Bœufs. De plus, le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Cazault**
Nature des travaux : travaux de déconstruction de bâtiments par la société SNOT
La circulation de tous les véhicules sera interdite dans la partie de cette voie comprise entre la rue du Docteur Becquembois et la rue des Capucins jusqu'au vendredi 8 février 2019. Un itinéraire sera mis en place. Le stationnement de tous les véhicules sera interdits aux abords du chantier.
- **Rue Sainte Blaise**
Nature des travaux : requalification de l'hypercentre par la société GT Canalisation
La circulation sera interdite au carrefour Grande Rue/Cours Clémenceau/Rue Saint Blaise jusqu'à la fin du printemps 2019. La circulation sera déviée. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue de Vicques**
Nature des travaux : effacement de réseaux par la société GTCA
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 22 février 2019. Une déviation sera mise en place. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Cours Clémenceau**
Nature des travaux : travaux pour modification d'un branchement gaz par la société Elitel Reseaux
La chaussée sera rétrécie dans la partie de cette voie comprise entre la Place Poulet Malassis et la Cour Jean Cren, avec mise en place d'un alternat par feux jusqu'au vendredi 8 février 2019. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Chemin des Chatelets**
Nature des travaux : réalisation d'un réseau d'eaux pluviales par la société Colas
La circulation sera interdite jusqu'au mardi 26 février 2019, une déviation sera mise en place. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Denis Papin**
Nature des travaux : travaux de requalification du futur Pôle d'Echange Multimodal par la société Colas
La circulation sera interdite entre l'avenue Quakenbruck et la rue Wilson jusqu'au 22 février 2019. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Chemin des Planches**

Nature des travaux : réfection de tranchées en enrobé par la société SNOT

La chaussée sera rétrécie entre le n°26 et n°36 de cette voie, avec mise en place d'un alternat jusqu'au mardi 6 février 2019. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue du Mans**

Nature des travaux : travaux d'intervention sur une chambre télécom dans le cadre du déploiement fibre optique par la société SMT

La chaussée sera rétrécie au niveau du n°114 avec mise en place d'un alternat par panneau en priorisant la circulation côté impair jusqu'au vendredi 15 février 2019. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Boulevard Mézeray**

Nature des travaux : déploiement de la fibre optique par la société SMT

La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable située aux abords du n°16 jusqu'au mercredi 6 février 2019. La circulation des piétons sera interdite sur le trottoir situé sur cette partie de voie. Le stationnement de tous les véhicules sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rues Eiffel/Belin**

Nature des travaux : réfection de tranchées par la société Snot

La chaussée sera rétrécie rue Ampère, rue Eiffel et rue Belin, avec mise en place d'un alternat du lundi 28 janvier au vendredi 29 mars 2019. Le stationnement sera également interdit.

- **Rue Arago**

Nature des travaux : confection d'une tranchée sur trottoir pour branchement électrique par la société Sogetra

La chaussée sera rétrécie avec mise en place d'un alternat jusqu'au vendredi 8 février 2019. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue des Cheminots**

Nature des travaux : extension du réseau gaz et réalisation de branchements par la société Elitel Réseaux

La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée du lundi 4 au vendredi 22 février 2019. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue du Puits au Verrier**

Nature des travaux : réparations d'un branchement d'eaux pluviales par la société Eaux de Normandie

La chaussée sera rétrécie aux abords du n°43 le jeudi 7 et le vendredi 8 février 2019. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

● TRAVAUX EN VILLE



Dépose illuminations de Noël

Dans le cadre de la dépose des illuminations de Noël et en fonction de l'avancement des opérations, la circulation de tous les véhicules sera ponctuellement perturbée (chaussée rétrécie ou circulation interdite) sur l'ensemble des voies concernées par :

- dépose des illuminations de Noël, du lundi 7 janvier au vendredi 15 février 2019

Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

Transfert des marchés du centre-ville

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine sont déplacés :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

ALTO - Navette hypercentre

La **navette hypercentre** continue à circuler du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h30 et de 14h00 à 19h00.

À noter : le parking relais P+R boulevard de la République, reste accessible durant cette période.